



KPMG Audit Tour EQHO 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex France Mazars Tour EXALTIS 61, rue Henry Regnault 92400 Courbevoie France

Groupe Eurotunnel S.E.

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2018 - résolution n°22

Groupe Eurotunnel S.E.

3, rue La Boétie - 75008 Paris

Ce rapport contient 2 pages



KPMG Audit Tour EQHO 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex France



Mazars
Tour EXALTIS
61, rue Henry Regnault
92400 Courbevoie
France

Groupe Eurotunnel S.E.

Siège social: 3, rue La Boétie - 75008 Paris

Capital social : €.220 000 009,70

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2018 - résolution n°22

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital par périodes de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 28 mars 2018

Courbevoie, le 28 mars 2018

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Mazars

Fabrice Odent Associé

OCIE ASS

Francisco Sanchez